

Brooklyn ; elle contenait une forte proportion de plomb.

Dans son remarquable rapport le savant membre de l'Académie de médecine rappelle qu'il a été établi par de nombreuses expériences « que les diverses eaux potables empruntent aux tuyaux de plomb dans lesquelles elles s'éjourment, même si ces tuyaux sont incrustés de sels calcaires, une quantité en général minime, du métal toxique. » Il n'est pas douteux suivant le Dr. Gautier, et nous partageons entièrement sa manière de voir, qu'il faille renoncer à l'emploi du plomb et de ses diverses préparations, quelles qu'elles soient, non seulement dans les réservoirs où l'eau potable doit être conservée, dans ceux par où elle doit passer ou séjourner à l'air avant que de servir aux diverses préparations ordinaires, mais aussi dans les vases où l'on doit préparer ou mettre en réserve les diverses matières alimentaires.

Les réservoirs en zinc peuvent être employés sans inconvénient ; Chevalier a établi, il y a déjà longtemps, qu'ils m'imprimaient une fâcheuse qualité aux eaux potables.

Si le Conseil d'hygiène de la Seine s'occupe des peintures à base de plomb pour les réservoirs, et incidemment des tuyaux de plomb, à Verviers le Dr. Fousny professeur d'hygiène a fait des recherches relatives aux eaux distribuées en cette ville par des tuyaux de plomb.

Ces recherches ont été publiées dans un journal politique de Verviers « *l'Union libérale* » en date du 11 mars dernier, qui nous est parvenu grâce à l'obligeance de notre distingué Collègue l'Ingénieur E. Putzeys.

Le professeur Fousny essaya de nombreux échantillons d'eau de la gilleppe, filtrés ou non filtrés prélevés dans les conditions les plus variables, à l'effet d'y constater présence ou absence de plomb. « J'ai

bien fait, écrit ce savant chimiste, une trentaine de prélèvements et les résultats n'ont pas variés : dans tous les cas, j'ai pu constater l'existence d'une très notable proportion de sel de plomb soluble, et ces résultats prouvent bien que la présence du plomb dissout dans une eau peu ou point calcaire circulant dans des tuyaux de ce métal est une règle absolument générale et non un fait exceptionnel. » La proportion de plomb constatée à l'analyse n'est nulle part inférieure à 0,15 par litre et suffit amplement pour provoquer des accidents d'intoxication.

Le Dr. Fousny, doutant de la présence du plomb dans les eaux calcaires, fait qui avait été démontré par quelques chimistes entre autres par le professeur Gautier, fit lui-même des expériences et « Je dois dire, écrit-il que les résultats de mes essais ont parfaitement confirmé cette assertion. » Il a pris, dans Verviers même, quatre eaux de puits, déclarées après analyse propres à la consommation ; il les a choisies intentionnellement, riches en Calcaire : la proportion de sels terreux y variait de 60 à 95 centigrammes au litre. « J'en ai évaporé, écrit le professeur 8 litres — après addition d'acide nitrique en suffisante quantité — jusqu'au dixième de leur volume, filtré pour séparer un léger dépôt qui s'était formé et fait passer pendant trente minutes un courant d'hydrogène sulfuré dans le liquide maintenu à la température du bain marie, pour chasser l'excès du réactif qui dissoudrait d'après Bergeret, de petites quantités de sulfure plombique. Il s'est formé dans chacun des essais institués un précipité noir, peu abondant mais fort apparent d'ailleurs, donnant aux réactifs les caractères des sels plombeux. » Dans le dépôt il fut aussi constaté, mais d'une manière moins accentuée les caractères du plomb. « Il faut donc beau-